

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2022

Le quatorze janvier deux mil vingt-deux, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain BORDE, Maire.

Présents : Mmes et Mrs BAYLE Jean-Louis, BORDE Alain, BORDE Marie-Hélène, DICHAMP Sonia, LENOIR Yves, de RANGO Christine, VARLET Charles-Henri, de VILLENAUT Gabrielle

Absentes excusées : Mmes GAGET Fabienne, LIBOUREL Julie, Mr GOURAND Jean-Claude

Procurations : Mme GAGET Fabienne à Mr BORDE Alain, Mme LIBOUREL Julie à Mr VARLET Charles-Henri

Secrétaire de séance : Mr LENOIR Yves

En ouvrant la séance, le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion qui est approuvé à l'unanimité.

Multiple rural « La Saboterie »

Bien que le bail soit résilié depuis le 31 décembre dernier, la commune ne pourra pas récupérer les locaux avant début mars, date à laquelle la liquidation judiciaire devrait être terminée, ainsi que la vente aux enchères du matériel appartenant à Monsieur Natale STRAFACE.

D'autre part, Monsieur Massimiliano LEONE s'est porté candidat pour la reprise de ce commerce. Il s'agit du cuisinier qui travaillait avec Natale STRAFACE lors de la réouverture de La Saboterie en janvier 2019 jusqu'au printemps 2020.

Cette candidature obtient un avis favorable à l'unanimité du Conseil Municipal. La location se ferait dans les mêmes conditions que précédemment. Le logement situé au-dessus de la Mairie pourrait être également mis gratuitement à sa disposition, dans un premier temps.

SDE03 – convention au groupement de commandes pour « l'achat d'énergies »

Le SDE03 coordonne plusieurs groupements de commandes de l'achat d'électricité et de gaz à l'échelle départementale permettant d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et le suivi des consommations pour l'ensemble des membres adhérents.

A ce jour, 4 conventions sont en vigueur. Il convient d'apporter plus de lisibilité aux adhérents sans alourdir les démarches préalables au lancement des consultations. Pour ce faire, une nouvelle convention de groupements de commandes, multi-énergies et indépendantes au niveau de puissance, est mise en place. Elle simplifiera les relations entre les membres du groupement et le SDE03.

Questions diverses

- Dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), l'État recense les projets structurants du territoire de Moulins Communauté à l'échelle du mandat (il peut s'agir de projets de nouveaux équipements et infrastructures, comme des réhabilitations de patrimoine existant). Les projets retenus pourront être soutenus financièrement par l'Etat. Les projets suivants susceptibles d'être réalisés d'ici à 2026 vont être proposés : construction d'un city-stade, aménagement d'une aire pour camping-cars, réfection de la toiture de la Mairie, réfection des toilettes publiques, réfection du logement de la Mairie pour mise en location, aménagement d'un local technique communal.

- Des fiches info secours sont à la disposition des habitants de plus de 60 ans. Ces fiches répertorient les informations utiles à la prise en charge en cas d'intervention des secours. Le CCAS est chargé de leur distribution aux personnes concernées.
- La cérémonie des vœux n'ayant pas pu avoir lieu cette année encore, des cartes de vœux seront distribuées dans tous les foyers de la commune.
- Le tirage au sort des têtes de chênes a été effectué courant décembre. 26 personnes étaient inscrites. En moyenne, une tête de chêne a été attribuée à chacune d'elles.
- Il reste quelques arbres secs à abattre, appartenant à des particuliers, en bordure de routes ou chemins communaux. Ceux-ci représentent un danger car ils menacent de tomber sur la voie publique. Les personnes concernées seront relancées par lettre recommandée.